

DÉPARTEMENT
GARD

ARRONDISSEMENT
LE VIGAN

Effectif légal du conseil municipal
11

Nombre de conseillers en exercice
10

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT JEAN DE CRIEULON
DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU 27 OCTOBRE 2016**

Convocation : 20 octobre 2016

L'an deux mille seize, le vingt-sept du mois d'octobre à dix-huit heures trente minutes, en application du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DE CRIEULON régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de RIFKIN Sonia, Maire

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames RIFKIN Sonia, GREVE Béatrice, BLANC Danièle, ANDRIEU Véronique
Messieurs : CORBEL Frédéric, LEIGNIEL Jean- Marie, REMEZY Gérard, ZANINI Mario, WALKER Maurice,
Absent : Mr CAMPOS Yvan,
Excusé : Néant,

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame BLANC Danielle est élue secrétaire de la séance par le conseil municipal.

Lecture du procès- verbal de la précédente réunion, approbation du procès- verbal de la réunion du 29 septembre 2016, les membres du Conseil signent le registre.

Les décisions suivantes pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat.

DELIBERATION N° 34-2016
CONVENTION PREVENTION DES RISQUES AVEC LE CENTRE DE GESTION

Depuis 1985 les collectivités ont obligation de nommer un agent inspecteur dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité du personnel territorial. Le centre de gestion propose la mise à disposition d'un ACFI (agent en charge de la fonction d'inspection) pour assurer ces contrôles, prestation facturée 250 €/an.
 A l'unanimité il est décidé de signer la convention.

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Modifications des horaires de travail de la secrétaire et des horaires d'ouverture au public.

La secrétaire sera présente :

Le lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Le jeudi de 13h30 à 18h30

L'ouverture au public se fera :

Lundi et jeudi de 14h30 à 18h30

Questions diverses :

-Vente de l'épareuse. Elle est peu utilisée par l'employé. Décision de la mise à la vente.

-Le 11 novembre. Véronique ANDRIEU s'occupe de la gerbe. Cérémonie à 11h30.

-Point sur le lotissement. Le poste électrique est installé. La voirie est commencée. Les panneaux concernant la vente des terrains vont être posés.

-Assainissement collectif. Le 20^{ème} raccordement a été réalisé.

-L'appel d'offres pour le vieux cimetière est lancé, les travaux seront réalisés courant 2017

Séance levée à 19heures 30

Les membres du Conseil

Le Maire

The image shows several handwritten signatures in black ink. On the left side, there are approximately six signatures, some overlapping. In the center, there is a signature in blue ink that appears to read 'J. B. Stau'. On the right side, there is one signature in black ink, and below it, another signature in black ink that is partially obscured by the blue signature.